

C. — LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS

RELEVÉ

des produits originaires et provenant de la zone française de l'Empire chérifien expédiés en franchise en France et en Algérie sous le régime du décret du 28 décembre 1926, complété par la loi du 2 avril 1932 et en application des décrets des 31 mai et 26 octobre 1934, pendant la période du 1^{er} juin au 31 décembre 1934.

PRODUITS	Unités	CRÉDIT 1 ^{er} juin 1934 au 31 mai 1935	TOTAUX des sorties du 1 ^{er} juin au 31 déc. 1934
<i>Animaux vivants</i>			
Chevaux	Têtes	500	33
Theriaux destinés à la boucherie	»	4.000	714
Mulets et mules	»	200	1
Bestiaux de l'espèce bovine ..	»	30.000	3.459
Bestiaux de l'espèce ovine	»	330.000	105.902
Bestiaux de l'espèce caprine ..	»	10.000	2.834
Bestiaux de l'espèce porcine ..	Qx.	34.000	16.318
Volailles vivantes	»	1.250	949
<i>Produits et dépouilles d'animaux</i>			
Viandes fraîches, viandes réfrigérées et viandes congelées :			
A. — De porcs	»	5.000	41
B. — De moutons	»	10.000	2.675
Viandes salées ou en saumure, à l'état cru, non préparées..	»	3.000	488
Charcuterie fabriquée, non compris les pâtes de foie	»	2.000	238
Volailles mortes (non préparées).	»	250	5
Boyaux	»	3.000	226
Laines en masse, teintées, laines peignées et laines cardées ..	»	500	238
Crins préparés ou frisés	»	50	2
Graisses animales, autres que de poisson :			
A. — Suifs	»	1.000	261
B. — Saindoux	»	3.000	985
C. — Huiles de saindoux ..	»	65.000	25.724
Cires	»	100	100
Œufs de volailles, d'oiseaux et de gibier	»	11.000	3.673
Miel naturel pur	»	50.000	31.356
<i>Pêches</i>			
Poissons d'eau douce, frais, de mer, frais ou conservés à l'état frais par un procédé frigorifique	»	(1) 11.000	3.673
Poissons secs, salés ou fumés, poissons conservés au naturel, marinés ou autrement préparés, autres produits de pêche.	»	50.000	31.356
<i>Farineux alimentaires</i>			
Blé tendre	»	1.650.000	901.874
Blé dur	»	150.000	114.862
Farines de blé dur et semoules (en gruau) de blé dur	»	60.000	31.378
Avoine en grains	»	250.000	63.635
Orge en grains	»	2.500.000	1.276.994
Seigle en grains	»	5.000	943
Maïs en grains	»	850.000	567.969
Légumes secs en grains et leurs farines :			
Fèves et fèves olles	»	280.000	278.265
Pois pointus	»	30.000	27.547
Haricots	»	5.000	435
Lentilles	»	40.000	17.670
Pois ronds	»	115.000	84.495
Autres	»	5.000	250
Sorgho ou dari en grains	»	50.000	22.555
Millet en grains	»	30.000	18.883
Alpiste en grains	»	50.000	21.265

(1) Dont 6.000 quintaux au maximum à destination de l'Algérie

PRODUITS	Unités	CRÉDIT 1 ^{er} juin 1934 au 31 mai 1935	TOTAUX des sorties du 1 ^{er} juin au 31 déc. 1934
<i>Fruits et graines</i>			
Fruits de table ou autres, frais non forcés :			
Amandes	Qx.	500	42
Carrobes, caroubes ou carouges.	»	10.000	5.812
Citrons	»	500	3
Oranges (douces ou amères), cédrats et leurs variétés non dénommées	»	(1) 40.000	1.231
Mandarines et chinois	»	15.000	1.569
Figues	»	500	7
Pêches, prunes, brugnons et abricots	»	500	64
Raisins de table ordinaires	»	1.000	35
Dattes propres à la consommation	»	4.000	152
Non dénommés ci-dessus y compris les figues de cactus, les prunelles et les baies de myrtille et d'airelle, à l'exclusion des raisins de vendange et moûts de vendange	»	500	200
Fruits de table ou autres secs ou tapés :			
Amandes et noisettes en coques.	»	1.000	17
Amandes et noisettes sans coques	»	30.000	4.877
Noix en coques	»	1.800	5
Fruits de table ou autres, confits ou conservés	»	3.000	483
Graines et fruits oléagineux :			
Lin	»	200.000	31.005
Ricin	»	30.000	247
Olives	»	5.000	72
Non dénommés ci-dessus	»	10.000	242
Graines à enssemencer autres que de fleurs, de luzerne, de minette, de ray-gras, de trèfles et de betteraves y compris le fenugrec	»	60.000	2.527
<i>Denrées coloniales de consommation</i>			
Confiserie au sucre	»	200	3
Confitures, gelées, marmelades, compotes, purées de fruits et produits analogues contenant du sucre (cristallisable ou non) ou du miel	»	500	500
Cuites de fruits, pulpes de fruits en boîtes de plus de 4 kilos net l'une, raisiné et produits analogues sans sucre (cristallisable ou non) ni miel.	»	10.000	389
<i>Huiles et sucres végétaux</i>			
Huiles volatiles ou essences :			
A. — De fleurs	»	300	14
B. — Autres	»	400	34
<i>Espèces médicinales</i>			
Herbes, fleurs et feuilles : fleurs de roses de Provins, menthe mondée, menthe bouquet	»	2.000	529
<i>Bois</i>			
Bois communs, ronds, bruts, non équarris	»	1.000	191
Liège brut, rapé ou en planches :			
Liège de reproduction	»	60.000	14.862
Liège mâle et déchets	»	40.000	14.973
Charbon de bois et de chènevottes	»	3.000	700
<i>Teintures et tanins</i>			
Ecorces à tan mouluées ou non.	»	15.000	5.685

(1) Dont 10.000 quintaux au maximum à destination de l'Algérie.

PHYSIONOMIE

du commerce extérieur de la zone française du Protectorat en 1934.

Les résultats du commerce extérieur pour les premiers mois de 1934 permettent de dégager dès tenant la physionomie générale des échanges du avec l'étranger, pendant l'année 1934.

Les faits saillants sont :

Le tassement des importations et l'accroissement sensible des exportations ;

Le déclin de ventes de la Grande-Bretagne comme contre-partie, l'ascension du Japon ;

L'accroissement des achats allemands au Prote

Nous nous bornerons à faire remarquer que, les onze mois de 1934, les achats du Protectorat à rieur se sont élevés à 1.213 millions, tandis que ses à l'étranger ont atteint 621 millions. Le Maroc a achelé en valeur le double de ce qu'il a vendu.

Un coup d'œil en arrière nous permet de cor qu'en 1933, les ventes du Protectorat ne représer guère que les 2/5^{es} des achats et qu'en 1932 et elles atteignaient à peine le tiers.

ANNEES	IMPORTATIONS de la zone française	EXPORTATIONS de la zone fran
1933	1.532 millions	600 millie
1932	1.785 —	684 —
1931	2.075 —	761 —

La chute sensible de nos importations provie la contraction des prix, causée par la crise pour un proportion, mais aussi du fait que l'équipement d s'achevant, certaines marchandises sont importé moins grandes quantités (rails, machines, etc.) o duites dans le pays (ciment, bières, vins, etc.).

A l'inverse, nous constaterons que le total des du Protectorat à l'extérieur a dépassé, pour les onz de 1934, celui des douze mois de 1933 de 21 milli cela malgré la baisse des prix.

Il y a, en effet, une sérieuse progression des tations sur presque tous les articles par rapport à C'est ce que révèlent les statistiques des tonnages parés pour deux périodes connues :

	Neuf mois 1933	Neuf mois
Primeurs	128.000 qx	185.000
Moutons	76.000 têtes	129.000
Conserves de poissons.	38.000 qx	55.000
Oranges et mandarines	—	10.000
Crin végétal	36.500 t.	46.000
Vin	—	7.000
Fèves	124.000 qx	324.000

Les minerais, eux-mêmes délaissés un mo accusent une reprise légère sur le manganèse, le et le molybdène.

Les phosphates, enfin, qui prennent une si part dans l'exportation marocaine, sont station.

Si l'on excepte les blés et les vins, le Maroc donc largement à écouler sa production. Pour le des mesures ont été prises, dictées par l'engorg du marché mondial. Elles divisent la production caine en trois parts inégales, destinées au continge France, à l'exportation sur l'étranger et au march rieur. (Cf. le B.E.M., juillet 1934, p. 328.)

Si les sorties ne se sont pas toujours effectuée cette céréale suivant le rythme prévu, c'est par s la situation du marché métropolitain saturé lui de forts excédents et reports.

PRODUITS	Unités	CREDIT 1 ^{er} juin 1934 au 31 mai 1935	TOTAUX des sorties du 1 ^{er} juin au 31 déc. 1934
<i>Produits et déchets divers</i>			
Légumes frais	Qx.	(1) 136.000	57.431
Légumes salés, confits, légumes conservés en boîtes ou en récipients hermétiquement clos ou en fûts et légumes desséchés	»	(2) 85.000	3.235
Paille de millet à balais	»	15.000	10.225
<i>Métaux :</i>			
Plomb : minerais, mattes et scories de toutes sortes, contenant plus de 30 % de métal, limailles et débris de vieux ouvrages	»	100.000	355
<i>Poteries, verres et cristaux</i>			
Autres poteries en terre commune, vernissées, émaillées, ou non	»	1.200	189
<i>Tissus</i>			
Etoffes de laine pure pour ameublement	»	100	21
Tissus de laine pure pour habillement, draperie et autres ..	»	100	93
Tapis revêtus par l'Etat chrétien d'une estampille garantissant qu'ils n'ont été tissés qu'avec des laines soumises à des colorants de grand teint.	Mq.	30.000	23.997
Couvertures de laine tissées ..	Qx.	20	20
Tissus de laine mélangée	»	100	30
Vêtements, pièces de lingerie et autres accessoires du vêtement en tissu ou broderie confectionnés en tout ou partie ..	»	1.000	72
<i>Peaux et pelleteries ouvrées</i>			
Peaux seulement tannées à l'aide d'un tannage végétal, de chèvres, de chevreaux ou d'agneaux	»	350	81
Peaux chamoisées ou parcheminées, teintes ou non, peaux préparées corroyées dites « filali »	»	500	251
Babouches	»	3.500	25
Maroquinerie	»	700	367
Valises, sacs à mains, sacs de voyage, étuis	»	100	23
Pelleteries préparées ou en morceaux cousus	»	20	1
<i>Ouvrages en métaux</i>			
Ouvrages dorés ou argentés par divers procédés	»	10	3
Objets d'art ou d'ornement en cuivre ou en bronze	»	600	366
Articles de lampisterie ou de ferblanterie	»	100	4
Autres objets non dénommés, en cuivre pur ou allié de zinc ou d'étain	»	300	1
<i>Meubles</i>			
Meubles autres qu'en bois courbé : Sièges	»	200	62
Meubles autres qu'en bois courbé, autres que sièges, pièces et parties isolées	»		
<i>Ouvrages de sparterie et de vannerie</i>			
Tapis et mattes d'alfa et de jonc	»	8.000	2.047
Vannerie en végétaux bruts, articles de vannerie grossiers en osier seulement pelé; vannerie en rubans de bois, vannerie fine d'osier, de paille ou d'autres fibres avec ou sans mélange de fils de divers textiles.	»	550	23
Cortages de sparte, de tilleul et de jonc	»	200	22

(1) Contingent modifié par décret du 26 octobre 1934.

(2) Contingent alloué du 1^{er} novembre 1934 au 31 mai 1935, par décret du 26 octobre 1934, modificatif du décret du 31 mai 1934.

Dans ce mouvement du commerce extérieur du Protectorat, quelle est la part prise par notre pays ? Aux importations, pour les onze premiers mois, le bloc français (France, Algérie, colonies et protectorats) figure pour 536 millions sur 1.213 millions d'achats à l'extérieur du Protectorat.

Le pays qui le suit immédiatement est le Japon avec 100 millions de francs, donc cinq fois moins. La Chine 69 millions, la Belgique, 66 millions, et les États-Unis, 66 millions, se classent aux troisième, quatrième et cinquième rangs.

La Chine ne doit cette place privilégiée qu'à une fourniture unique, celle du thé, qui tient, comme on le sait, une place énorme dans le commerce marocain.

La Grande-Bretagne, enfin, ne vient qu'au sixième rang avec 55 millions. C'est la véritable victime de la concurrence japonaise. Un chassé-croisé s'est établi entre les deux pays. Rappelons que l'Angleterre, qui avant le Protectorat occupait le premier rang des importations au Maroc, était passée au deuxième rang des vendeurs depuis l'établissement de notre influence. Elle avait toujours conservé cette place qu'elle tenait encore en 1933 avec 95 millions. En 1931, elle plaçait à la zone française pour 176 millions de marchandises. Il a été trop parlé de la concurrence faite par les Japonais aux colonnades anglaises pour que nous insistions sur ce fait. Nous nous bornerons à rappeler que, jusqu'en 1931, le Japon n'était même pas repris aux statistiques, mais englobé dans la rubrique « divers », ce qui prouve assez la faiblesse de son chiffre d'affaires d'alors.

En 1932, il s'élevait à 39 millions
 En 1933, il s'élevait à 65 millions
 En 1934 (11 premiers mois), à 100 millions

Ce déclin de l'Angleterre est d'autant plus sensible qu'il a coïncidé avec la dévaluation de la livre (septembre 1931), que d'aucuns s'accordaient à juger comme un stimulant sérieux aux exportations.

Après l'Angleterre, nous trouvons la Roumanie, avec 53 millions, qui doit ce rang exceptionnel à la fourniture presque exclusive des pétroles et essences, dont le marché a été enlevé aux États-Unis.

Ce pays, par contre, est en recul pour les bois et céréales secondaires, l'importation de ces dernières ayant été prohibée, dès juin 1933.

L'Italie suit la Roumanie avec 43 millions.

Tels sont les principaux fournisseurs de la zone française du Maroc, car aussitôt après l'Italie, on tombe à moins de 24 millions de francs d'importation pour les onze mois. A ce palier, se classent à égalité l'Espagne, les Pays-Bas, l'U.R.S.S. et l'Allemagne.

Ce dernier pays mérite une attention toute spéciale. On a tellement parlé de la concurrence allemande au Maroc, qu'il est nécessaire de souligner la place exacte occupée par cette nation et de montrer, notamment, que l'autorisation donnée récemment aux Allemands de traiter des affaires directement au Protectorat, comme suite aux accords de 1927 et 1933, n'a pas eu les conséquences catastrophiques que d'aucuns prévoient. On objectera peut-être que des marchandises allemandes transitant par Anvers ou Rotterdam sont imputées faussement à l'actif de la « Belgique ou des Pays-Bas », malgré le soin qu'apportent les services statistiques à enregistrer l'origine et non pas la provenance, mais cette réserve faite, on doit convenir de ce que les ventes allemandes au Protectorat sont relativement faibles.

Cependant, ce pays donne un autre sujet d'inquiétudes. Depuis septembre 1934, l'Allemagne achète plus au Protectorat qu'elle ne lui vend. Ce renversement ferait appréhender le non-respect des récents accords de compensation. En effet, aux 24 millions de marchandises importées, l'Allemagne oppose 52 millions d'achats, représentés surtout par des fournitures d'orge. Doit-on s'en effrayer, faut-il voir dans ces approvisionnements une manœuvre ? Nous ne le croyons pas, car

ces achats d'orge ont été dictés par une production abondante et un abaissement sensible des cours. D'ailleurs, en 1928, l'Allemagne n'avait-elle pas déjà acheté au Maroc pour 169 millions d'orge et pourtant la compensation ne jouait pas à cette époque.

Après l'Allemagne, les pays importateurs ne présentent plus qu'un intérêt fort restreint dans le commerce extérieur du Maroc. La valeur de leurs fournitures au Protectorat tombe à 13 millions avec la Tchecoslovaquie, 9 millions avec la Suisse, 8 avec la Yougoslavie et le Danemark.

En résumé, le Maroc semble avoir assez bien résisté à la crise. S'il a évidemment fait un choix parmi ses fournisseurs pour s'approvisionner à bon compte, il a su en même temps développer sa production intérieure et surtout accroître ses débouchés à l'étranger. 1934 peut donc être considérée comme une bonne année de repli, qui permettra de partir en 1935 sur des bases saines.

P.V.

MOUVEMENT COMMERCIAL PAR PUISSANCES
 pendant les onze premiers mois de 1934

DESIGNATION DES PUISSANCES	VALEURS EN FRANCS	
	Importations	Exportations
France	517.841.679	313.929.997
Japon	99.546.573	1.985.845
Chine	69.240.328	2.940
Belgique	66.541.514	12.620.105
Etats-Unis	66.021.030	5.375.205
Angleterre	55.086.382	22.988.871
Roumanie	53.038.363	378.115
Italie	43.146.052	36.595.975
Espagne	24.414.472	50.083.672
U.R.S.S.	24.083.717	11.050
Pays-Bas	23.861.860	14.712.504
Allemagne	23.787.754	52.012.843
Poss. Holl. Amér.	19.620.554	7.300
Tchécoslovaquie	12.675.346	162.855
Algérie	9.711.432	58.835.147
Suisse	9.305.124	21.117
Yougoslavie	8.546.910	1.038.247
Danemark	8.070.908	15.140.146
Indes anglaises	7.497.922	310
Cuba	7.425.768	13.200
Brsil	6.744.402	4.920
Portugal	6.623.045	2.011.701
Suède	6.465.975	183.209
Autriche	5.752.264	23.390
Indochine française	5.266.010	389.468
Pologne	4.128.828	2.990.072
Argentine	4.100.869	26.433
Irak	2.264.863	5.681
Uruguay	2.138.034	7.620
Finlande	1.992.641	66.465
Indes hollandaises	1.925.899	950
Mexique	1.738.481	15.000
Iles Canaries	1.849.687	4.242.176
A.O.F.	1.517.284	4.438.263
Tunisie	1.432.260	677.503
Perse	1.169.133	"
Venezuela	1.124.278	"
Egypte	1.082.142	55.361
Norvège	749.028	1.927.791
Autres pays	5.586.167	17.776.831
Total	1.213.114.978	620.758.278

OBSERVATIONS : (En plus aux export.) : Espagne : 25.669.200 ; Allemagne : 28.225.089 ; Algérie : 49.123.715 ; Danemark : 7.069.238 ; Iles Canaries : 2.392.489 ; A.O.F. : 2.920.979 ; Norvège : 1.178.765.

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION DANS LES PORTS DE LA ZONE FRANÇAISE DU MAROC

3^e trimestre 1934

Nombre et tonnage des navires ayant opéré dans les ports de la zone française
(Navires entrés et sortis. — Tonnage de jauge nette par pavillons)

	FRANÇAIS		ANGLAIS		ALLEMANDS		ESPAGNOLS		DIVERS		TOTAUX	
	Nb.	Ton.	Nb.	Ton.	Nb.	Ton.	Nb.	Ton.	Nb.	Ton.	Nb.	Ton.
3 ^e trimestre 1933	752	1.395.684	262	782.184	176	299.598	204	150.120	756	653.226	2.150	3.280.812
3 ^e trimestre 1934	733	1.361.341	188	534.500	182	305.202	188	143.872	832	783.642	2.123	3.128.557

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION DANS LES PORTS DE LA ZONE FRANÇAISE DU MAROC

3^e trimestre 1934

Marchandises

PORTS	3 ^e TRIMESTRE 1933			3 ^e TRIMESTRE 1934		
	Importation	Exportation	Totaux	Importation	Exportation	Totaux
Port-Lyautey	48.995	34.208	83.203	26.195	49.905	76.100
Rabat-Salé	17.997	15.955	33.952	14.907	16.083	30.990
Fedala	29.312	6.534	35.846	17.648	5.399	23.047
Casablanca	178.300	512.606	690.906 (1)	157.050	490.824	647.874 (2)
Safi	7.024	37.731	44.755	10.288	53.934	64.222
Mogador	3.354	8.045	11.399	3.537	13.570	17.107
Agadir	14.567	1.162	15.729	9.806	375	10.181
Mazagan	4.227	18.788	23.015	2.830	27.489	30.319
Totaux	303.776	635.029	938.805	242.261	657.579	899.840

(1) Dont phosphates : 391.931

(2) Dont phosphates : 311.740.

MOUVEMENT

des importations marocaines en 1933 et 1934

(12 mois)

BUREAUX	ANNÉE 1933		ANNÉE 1934	
	Poids (Tonnes)	Valeurs (Francs)	Poids (Tonnes)	Valeurs (Francs)
Casablanca	580.491	1.068.041.621	536.181	951.518.615
Port-Lyautey	188.766	151.348.857	120.315	97.795.589
Rabat	60.075	75.065.229	41.064	56.940.823
Fedala	54.139	53.456.640	54.993	48.295.086
Mazagan	10.880	15.635.038	11.806	12.573.923
Safi	20.004	19.668.855	24.108	18.508.849
Mogador	11.425	25.083.212	12.082	22.315.250
Agadir	12.197	12.075.274	14.108	12.869.514
Oujda	68.816	111.441.551	64.854	98.083.097
Totaux	1.006.793	1.532.416.277	879.511	1.318.900.746

MOUVEMENT

des exportations marocaines en 1933 et 1934

(12 mois)

BUREAUX	ANNÉE 1933		ANNÉE 1934	
	Quantités (Tonnes)	Valeurs (Francs)	Quantités (Tonnes)	Valeurs (Francs)
Casablanca	1.374.985	376.771.645	1.607.308	435.348.895
Port-Lyautey	93.695	66.702.995	95.663	63.458.888
Rabat	43.200	23.124.933	39.691	20.682.277
Fedala	9.185	7.651.205	4.836	7.690.396
Mazagan	51.143	30.880.592	49.855	29.286.082
Safi	89.719	47.343.557	89.407	45.885.274
Mogador	10.012	15.020.546	25.521	17.523.587
Agadir	9.344	2.515.300	2.121	599.764
Oujda	43.515	30.220.986	74.995	46.045.027
Totaux	1.724.800	600.231.259	1.989.397	666.520.190